

Département : 21 IM 21001690
Aire d'étude : NOLAY
Commune : CHASSAGNE MONTRACHET
Edifice contenant : EGLISE PAROISSIALE SAINT MARC (REF : 00061246). Emplacement :
CHAPELLE LATERALE GAUCHE, MUR POSTERIEUR
Dénomination : **AUTEL, TABERNACLE, RETABLE, DEMI RELIEF, 2 (no 2)**
Précision : AUTEL TOMBEAU, RETABLE ARCHITECTURE, TABERNACLE ARCHITECTURE

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0782030 Y = 0217930

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1978 , 1992 par LAUVERGEON BERNARD, LAROCHE
LAURENT

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1978

DESCRIPTION

Catégorie technique : SCULPTURE

Structure : ELEVATION : DROITE

Matériaux et techniques : CALCAIRE : TAILLE ; MARBRE (ROSE) : TAILLE ; BRECHE (BRUNE,
ROUGE, JAUNE) : TAILLE ; ACIER : TAILLE, PEINT (POLYCHROME)

Description : AUTEL TOMBEAU EVASE#PORTE DU TABERNACLE EN TOLE PEINTE ; GRADIN, TABERNACLE
ET RETABLE EN CALCAIRE

Représentation et ornementation : SCENE BIBLIQUE (NATIVITE, ANNONCIATION) ; VUE
D'ARCHITECTURE (VILLAGE, GRAND VOILIER, ETOILE, CIEL, MER)

Dimensions : H = 179 LA = 196 PR = 88 , DIMENSIONS DE L'AUTEL AVEC TABERNACLE ;
TABERNACLE : H = 82

Etat de l'oeuvre : OEUVRE COMPLETEE, RETABLE ET TABERNACLE POSTERIEURS AU CORPS DE L'AUTEL

HISTORIQUE

Datation : 2E MOITIE 18E SIECLE, 1ERE MOITIE 19E SIECLE (?), 2E MOITIE 19E SIECLE

CORPS DE L'AUTEL DE LA 2E MOITIE DU 18E SIECLE OU DE LA 1ERE MOITIE DU 19E SIECLE, RETABLE
ET TABERNACLE PROBABLEMENT RAJOUTES DANS LA 2E MOITIE DU 19E SIECLE

Village

Beaune

Adresse ou lieu-dit
Nolay

Arrondissement

AUTEL-RETABLE 2

Canton

39.05

Dénomination et titre de l'œuvre

Matricule

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre : église paroissiale Saint-Marc

Emplacement et position dans l'édifice : chapelle latérale gauche, adossé au mur postérieur

Propriétaire : communeProtection M.H.État de conservation : ensemble remanié (cf. infra)Dossier établi le septembre 1978 par B. LAUVERGEON
revu le parMatériau et technique :

- pierre marbrière rose (emmarchement)
- brèche brune, rouge violacé et jaune pâle (tables de devant de l'autel)
- pierre calcaire blanche (gradin, tabernacle et retable)
- tôle peinte (porte du tabernacle)

Dimensions :

- h. emmarchement : 0,30 m
- h. corps de l'autel : 0,97 m
- l. " " 1,96 m
- pr. " " 0,88 m
- h. tabernacle 0,82 m
- saillie des demi-reliefs 5,5 cm

Structure :

autel tombeau adossé, de forme évasée, à un gradin droit ; tabernacle encasté dans le gradin ; panneaux du retable posés sur le gradin

Décor :

- demi-reliefs de part et d'autre du tabernacle : scène de l'Annonciation (à gauche), de la Nativité (à droite)
- décor peint sur la porte du tabernacle : nef dorée, voile brune, ciel doré à rehauts bruns. Initiales M.A. entrelacés, peintes sur la voile de la nef.
- tables rentrantes sur le devant de l'autel.

Remaniements :

Tabernacle et retable postérieurs au corps de l'autel (cf. autel-retable de la chapelle droite)

Datation : fin XVIII^e - début XIX^e siècle (corps de l'autel)
fin du XIX^e s. (retable et tabernacle)

21. CHASSAGNE-MONTRACHET
Eglise paroissiale Saint-Marc

78.21.1401 V2
Cliché M. ROSSO

AUTEL-RETABLE 2
(chapelle gauche)



21. CHASSAGNE-MONTRACHET
Eglise paroissiale Saint-Marc

78.21.1402 X2
Cliché J-L DUTHU

AUTEL-RETABLE 2
porte du tabernacle

